

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 29 avril 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4008-2017 Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable / ROÉÉ -- PLANIFICATION DE L'AUDIENCE DES 7 ET 8
n/d : 1001-106

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la lettre de la Régie en date du 18 avril 2019 ([A-0017](#)) par laquelle elle demande à chaque participant de lui transmettre la planification de l'audience qui se tiendra dans le dossier mentionné en rubrique les 7 et 8 mai prochains, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) soumet les informations suivantes :

- **Le temps requis pour la présentation de l'argumentation ainsi que la répartition de ce temps pour chacun des enjeux :**
 - 40 minutes;
 - Répartis entre l'ensemble de sujets, mais conformément au plan d'argumentation C-ROÉÉ-0018, nous nous arrêterons davantage sur le contexte et sur la question de compétence (a.1).

- **La liste et la qualification demandée, le cas échéant, des témoins :**
 - Selon la preuve et position d'Énergir à l'audience, le ROÉÉ se réserve le droit de présenter une brève preuve de la part de ses analystes;
 - Bertrand Schepper et Jean-Pierre Finet, analystes externes du ROÉÉ, témoins ordinaires;
 - Durée d'environ 15 minutes.

- **Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins d'Énergir :**
 - 20 minutes.

- **Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience :**
 - Le ROÉÉ souhaiterait recevoir de la Régie la confirmation que :
 - l'audience des 7 et 8 mai 2019 portera uniquement sur les questions formulées au paragraphe 98 de la décision D-2019-031 et sur l'entente d'Énergir avec Tidal Energy Marketing;
 - sujet à la décision de la Régie sur les questions de compétence, il y aura ultérieurement l'échange de preuves écrites, des DDR, une audience avec preuves de vive voix, contre-interrogatoires, et argumentations sur le fond;
 - Le ROÉÉ fait respectueusement valoir que le déroulement régulier et ordonné de l'audience demanderait que les témoignages commencent avec celui du témoin d'Énergir et que l'ensemble des témoignages soit complété avant le début des plaidoiries.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/fsg

cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Me Philip Thibodeau, Énergir
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ